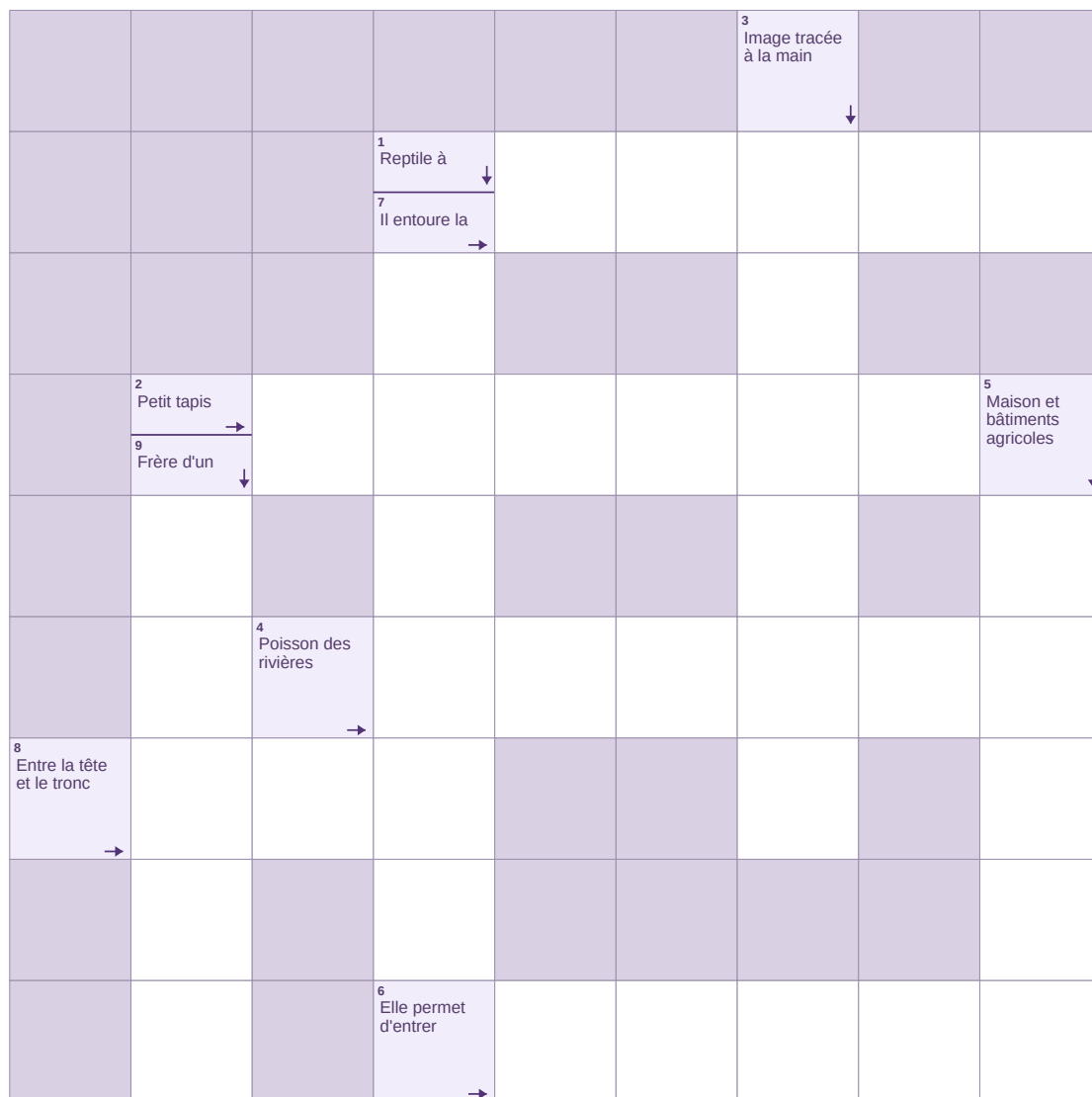


Un mot. Un déclic.

6–8 ans | Grille c007293 | 9 x 9 cases



LES DÉFINITIONS EN CLAIR

1. V · Animal dont le corps est protégé par une carapace. (6 lettres)
2. H · Petite plante sans fleurs qui couvre parfois les pierres ou les troncs. (6 lettres)
3. V · Représentation réalisée à l'aide de traits. (6 lettres)
4. H · Poisson d'eau douce fréquent dans les eaux fraîches. (6 lettres)

5. V · Ensemble de bâtiments d'une exploitation agricole. (5 lettres)
6. H · Ouverture munie d'un panneau mobile. (5 lettres)
7. H · Bordure qui soutient ou protège une image. (5 lettres)
8. H · Partie du corps qui soutient la tête. (3 lettres)
9. V · Frère du père ou de la mère, ou conjoint d'une tante. (5 lettres)

Le corrigé, à part.

6–8 ans | Grille c007293 | 9 x 9 cases

						3 Image tracée à la main ↓		
			1 Reptile à ↓ 7 Il entoure la →	C	A	D	R	E
			T			E		
	2 Petit tapis → 9 Frère d'un ↓	M	O	U	S	S	E	5 Maison et bâtiments agricoles ↓
	O		R			S		F
	N	4 Poisson des rivières →	T	R	U	I	T	E
8 Entre la tête et le tronc →	C	O	U			N		R
	L		E					M
	E		6 Elle permet d'entrer →	P	O	R	T	E

LES RÉPONSES ET LEUR ORTHOGRAPHE

1. V · tortue — Animal dont le corps est protégé par une carapace.
2. H · mousse — Petite plante sans fleurs qui couvre parfois les pierres ou les troncs.
3. V · dessin — Représentation réalisée à l'aide de traits.
4. H · truite — Poisson d'eau douce fréquent dans les eaux fraîches.

5. V · ferme — Ensemble de bâtiments d'une exploitation agricole.
6. H · porte — Ouverture munie d'un panneau mobile.
7. H · cadre — Bordure qui soutient ou protège une image.
8. H · cou — Partie du corps qui soutient la tête.
9. V · oncle — Frère du père ou de la mère, ou conjoint d'une tante.